

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Des pourparlers ont eu lieu et se poursuivent encore, monsieur l'Orateur, au sujet de la liquidation de l'Expo et de la remise à plus tard de la dette demandée par le gouvernement de la province de Québec. Les entretiens se poursuivent actuellement et j'espère qu'ils aboutiront sous peu. Ce n'est pas une question de principe. C'est plutôt une question de détails à régler. Nous avons hâte de pouvoir liquider la Compagnie canadienne de l'Expo et d'obtenir pour le gouvernement canadien une garantie de plus à l'égard de la dette à acquitter par la ville de Montréal et la province de Québec.

[Français]

LES AÉROPORTS

TORONTO—POLITIQUE RELATIVE AUX DROITS D'ATERRISSAGE

M. l'Orateur: L'honorable député de Sainte-Marie désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement relativement au communiqué de presse émis hier par l'honorable ministre des Transports, intitulé «Nouvelle politique envisagée au sujet des droits d'atterrissage à Toronto».

Je voudrais demander au ministre des Transports si le gouvernement a maintenant adopté la pratique d'annoncer ses nouvelles politiques par l'intermédiaire des journaux au lieu de faire des déclarations à la Chambre, ce qui permettrait aux députés de discuter et de demander des précisions au ministre?

[Traduction]

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Je doute que le rappel au Règlement soit fondé, monsieur l'Orateur. Les renseignements donnés ne sont pas vraiment nouveaux, du fait qu'on en parle depuis des semaines ou des mois et qu'ils ont prêté à controverse dans la ville de Toronto il y a même plus longtemps.

Un certain nombre de lignes aériennes ont dit qu'elles aimeraient avoir des droits d'atterrissage à Toronto aussi bien qu'à Montréal. De fait, elles ont demandé si le gouvernement canadien serait disposé à amorcer des négociations à cette fin avec d'autres pays. Le gouvernement a décidé qu'il serait prêt à négocier avec eux; s'ils ont quelque chose à offrir au Canada d'une valeur comparable aux

droits d'atterrissage à Toronto, les ententes bilatérales pourront être modifiées dans ce sens.

A mon avis, c'est une affaire courante. Je suis heureux que mon honorable ami s'y intéresse. On reconnaît, j'en suis sûr, que Toronto aussi est une ville importante et que, dans les années à venir, la circulation aérienne devrait être plus que suffisante pour assurer tout le trafic que Montréal et Toronto peuvent acheminer.

M. Valade: Je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire si l'on envisage d'accorder des permis d'atterrissage à l'aéroport de Toronto aux lignes aériennes étrangères?

L'hon. M. Hellyer: Comme l'indique le communiqué, monsieur l'Orateur, tout dépend désormais des négociations qui auront lieu entre les pays intéressés par ces permis et le gouvernement du Canada au sujet de la possibilité d'un échange d'avantages comparables. Il n'est pas certain qu'aucun d'eux ait une contrepartie valable à nous offrir. Tout dépend des négociations. J'espère qu'elles seront fructueuses. Je suis optimiste, mais on ne saurait rien garantir au préalable.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, qui découle du communiqué venant du bureau du ministre au sujet des droits que conférerait à l'aéroport de Toronto la classe internationale. Puis-je demander au ministre si le gouvernement redoublera ses efforts en vue de permettre à l'aéroport de Winnipeg de tendre vers ce statut?

L'hon. M. Hellyer: Nous avons entrepris de nouveaux efforts dans ce sens. Le représentant de Winnipeg, qui est le ministre d'État, et d'autres députés de l'Ouest ont témoigné d'un vif intérêt à cet égard.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre d'État peut-il nous dire où en sont les choses?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

[Français]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre.

A-t-il l'intention de permettre qu'à l'avenir les ministres fassent part de leurs décisions administratives aux journaux plutôt qu'à la Chambre? S'agit-il là d'une nouvelle pratique ou si nous devons nous attendre que les déclarations de son...